

PROJET PEDAGOGIQUE

CENTRE LEO LAGRANGE DECINES

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS – SECTEUR ENFANCE 6–9 ANS / PRÉ–ADO 10–12 ANS ET JEUNESSE 13–17 ANS



AGREMENT SDJES 0690269CL000121

Et 0690261AP000121-E01

Mise à jour : Novembre 2022

PRÉAMBULE :

Le projet pédagogique suivant régit l'ensemble des activités du secteur enfance-jeunesse au sein du centre Léo Lagrange à Décines.

Ce Projet pédagogique découle du projet éducatif fourni par la fédération nationale Léo Lagrange. Les grandes lignes du projet éducatif sont utilisées pour faire des objectifs généraux qui seront illustrés par des objectifs opérationnels.

Ce document est à utilisation des usagers du centre, des salariés, animateurs, équipe d'encadrement. Il permet d'illustrer le fonctionnement du secteur enfance-jeunesse au sein du centre Léo Décines.

MISE À JOUR NOVEMBRE 2022 :

Au regard de différents éléments de terrain, nous avons fait le choix de remanier les tranches d'âge pour plusieurs raisons :

- Une homogénéité de groupe, notamment chez les petits où des très petits côtoient des très grands, ce qui n'était pas forcément idéal en terme de proposition d'activités qui répondent à l'ensemble des attentes
- Libérer de la place chez les moyens 11-12 ans où la demande était très forte
- Proposer un nouveau modèle de fonctionnement d'équipe (il n'y aura désormais que des binômes)
- Éviter les très grands groupes de 20, pas toujours évident à gérer et améliorer la qualité de l'animation
- Enfin, mettre un terme à la double inscription des 10 ans chez les petits et/ou moyens qui pose souvent soucis dans la lecture des effectifs

SOMMAIRE :

1-PRÉSENTATION DU SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE :

- 1-Fiche synoptique
- 2-Secteur enfance 6-9 ans
- 3- Secteur pré-ado 10-12 ans
- 4- Secteur jeunes 13-17 ans
- 4- Principes et volontés secteur enfance jeunesse :

2- LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OPÉRATIONNELS DU PROJET PÉDAGOGIQUE :

- 1-Espace démocratique
- 2-Fenêtre sur le monde
- 3-Education à la citoyenneté

3- ACTIVITÉS ET RYTHME DE VIE

- 1-Le projet d'animation
- 2-Journée type

4- FONCTIONNEMENT :

- 1-Moyens humains
- 2-Moyens matériels
- 3-Moyens financiers

5- QUI FAIT QUOI ? :

- 1-Le directeur
- 2-L'assistant sanitaire (rappel sur les règles en accueil de loisirs)
- 3-Les animateurs

I—PRÉSENTATION DU SECTEUR ENFANCE—JEUNESSE À LÉO LAGRANGE DÉCINES



De quoi on parle ?
Enfance, pré-ados, jeunesse, périodes
scolaires, vacances, temps libre et parentalité

1-FICHE SYNOPTIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS :

Accueil Collectif de Mineurs du Centre Léo Lagrange Décines

Adresse : 149 rue Emile Zola – 69150 Décines – 04 78 49 02 69

Agrément DDSC :

0690261CL000121 pour le centre de loisirs vacances scolaires

0690261AP000121-E01 pour l'accueil périscolaire du mercredi

Agrément CAF – Tarif PSO

Inscrit au Contrat Enfance Jeunesse de la ville de Décines depuis Avril 2015, puis Convention Territoriale Globale depuis 2020

Capacité d'accueil : 48 enfants de + de 6 ans

Âges 6-10 ans / 10-14 ans / 14-17 ans

Ouverture : Vacances scolaires (sauf août-structure fermée) et les mercredis en période scolaire

2-SECTEUR ENFANCE 6-9 ANS :

Créé en 2015, le secteur 6-10 ans (désormais 6-9 ans) répond à une demande croissante des parents, et notamment des parents adhérents au centre Léo Lagrange. Il constitue un mode de garde privilégié dans un cadre connu des parents. Ouvert à tous, il est un secteur à part entière avec ses activités propres et fonctionne sous la responsabilité de 2 animateurs sur la structure,

Il propose des animations adaptées à l'âge des enfants, orientées notamment sur la pratique du jeu, sous toutes ses formes (de plein air, de société, multimédias etc.)

Par ailleurs, il propose également des sorties de loisirs et laisse une large place à la création manuelle et multimédia au travers d'activités culturelles comme le film d'animation, visites de musée, exposition, expression artistique.

Le secteur enfance répond également à la demande de garde et de loisirs des mercredis en journée pendant les périodes scolaires. L'accueil périscolaire fonctionne sur la journée complète depuis septembre 2018 (7h30-18h30) depuis le retour à la semaine des 4 jours sur la commune de Décines.

Nous mettons un marqueur fort sur l'accompagnement à la parentalité sur ce secteur, en proposant un mode de garde et des horaires adaptés, mais également en mettant en avant une relation privilégiée avec les parents.

2—SECTEUR PRÉ—ADO 10—12 ANS :

Le secteur 10-12 ans, dit «pré- ados » est la continuité du secteur 6-9 ans. Refondé en 2018, il se veut la passerelle entre l'enfance et la jeunesse. Nous répondons en créant ce secteur, à augmenter le nombre de places disponibles chez les « petits », à la demande spécifique du public pré-ado et à la demande des ados de se retrouver « entre grands ».

La création de ce secteur permet de clarifier le positionnement de cette tranche d'âge spécifique, qui se situe entre l'enfance et l'adolescence. Les maitres mots de ce secteur seront l'accès à l'autonomie, mais également, l'accompagnement dans la bienveillance qui permettra à l'enfant de gagner en maturité tout en assurant sa sécurité affective lors de cette transition importante. Les activités et le rythme seront-elles aussi adaptées, en proposant des animations sportives d'intensité pertinente et des activités culturelles en adéquations avec les attentes des pré-ados.

Des activités passerelles en commun avec le secteur jeunes, sont régulièrement organisées, afin d'éviter le cloisonnement et d'inciter les pré-ados à continuer de fréquenter la structure lors de leur passage à la tranche d'âge supérieure.

3—SECTEUR JEUNES 13—17 ANS :

Implanté depuis 2003, il propose aux jeunes du quartier, de la commune et des villes limitrophes, une offre de loisirs orientée sur le sport et les sorties afin de répondre aux attentes des jeunes. Les jeunes orientent la construction du projet d'animation grâce à un lien proche avec les animateurs, et grâce à la prise en compte de leurs demandes. Favoriser l'autonomie dans les loisirs est un leitmotiv du secteur 13-17 ans. Les animateurs sont également force de proposition afin de favoriser la découverte de nouveaux lieux, nouveaux loisirs dans le but d'une ouverture au monde.

Nous travaillons également sur le vivre ensemble entre les plus jeunes et les ados plus âgés afin de montrer que la cohabitation est enrichissante au sein du centre. Nous mettons l'accent sur la bienveillance et l'exemplarité que les plus grands sont à même de donner aux plus jeunes.

4- PRINCIPES ET VOLONTÉS DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE :

Le centre Léo Lagrange Décines propose un accueil de loisirs à partir de 6 ans et jusque 17 ans. L'objectif de l'accueil de loisirs est de concilier un accompagnement à la parentalité en offrant un mode de garde souple pour les parents durant les vacances scolaires et une offre de loisirs répondant aux demandes des enfants et des jeunes. Nous prenons en compte la spécificité du tissu social et associatif local afin de programmer une offre complémentaire se démarquant par la pratique des activités de plein air et la pratique culturelle.

Le diagnostic suivant a motivé la création du secteur enfance-jeunesse et conditionne son développement :

- *Demande des parents fréquentant les activités du centre Léo Lagrange (culture, sports) d'avoir un mode de garde durant les vacances sur ce point d'accueil
- *Volonté de pérenniser un accueil de loisirs de la part du centre Léo Lagrange Décines et de le développer en accord avec les objectifs d'éducation populaire du projet éducatif de la fédération Léo Lagrange
- *Demande de la mairie de pouvoir proposer une offre de loisirs pour les jeunes, variée et mieux répartie sur le territoire de la commune
- *Offrir un point d'accueil jeunes sur le territoire des quartiers de Beauregard / Bonneveau / collège M.Bastie et Jeanne d'Arc où il n'y a pas de structure d'animation
- *Créer une passerelle qui accompagne les jeunes dans leurs loisirs de 6 à 17 ans et prendre le relais sur des structures petites enfances avec une offre de loisirs

Les objectifs font référence au projet éducatif local de la ville de Décines et à la convention territoriale globale passée avec la CAF et la mairie :

- *Soutenir l'offre d'accueil sur le territoire Décinois
- *Accompagner la parentalité en proposant une offre d'accueil adaptée aux besoins des parents
- *Proposer une offre d'animation originale et pluridisciplinaire avec un encadrement de qualité
- *Favoriser le développement de l'autonomie des jeunes dans les loisirs et leur épanouissement par la découverte de pratiques sportives et culturelles
- *Mettre en œuvre la mixité sociale par une politique tarifaire adaptée
- *Mettre en œuvre la mixité fille/garçon par un projet d'animation pour tous

Nous accueillons tout type de public, et ne nous cantonnons pas aux frontières géographiques de la ville.

Le pôle ENFANCE-JEUNESSE du centre Léo Lagrange a pour but d'offrir une gamme d'animations de loisirs à tous, dans le respect et la mixité des publics. Ainsi, nous pouvons accueillir aussi bien des enfants en difficulté que des jeunes de provenances diverses. Nous souhaitons vivement que la rencontre entre les jeunes issus de différents milieux soit une source d'enrichissement.

II- LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OPÉRATIONNELS DU PROJET PÉDAGOGIQUE :

De quoi on parle ? :
Projet éducatif, objectifs généraux et opérationnels, démocratie, ouverture sur le monde, citoyenneté



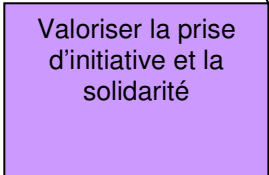
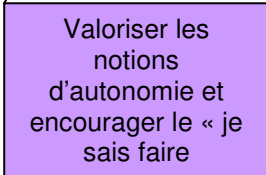
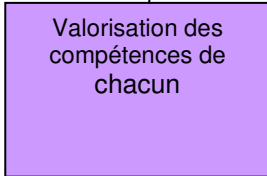
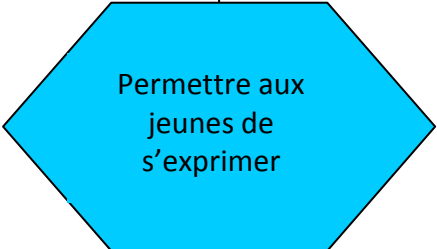
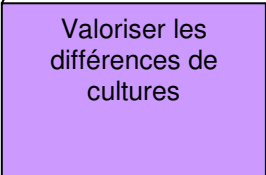
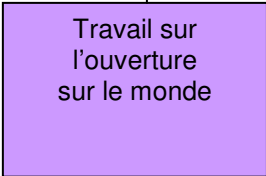
Les objectifs généraux du projet pédagogique découlent des grandes lignes du projet éducatif Léo Lagrange. J'ai dégagé 3 grands thèmes de travail qui seront développés auprès des enfants :

- L'espace démocratique
- Une fenêtre sur le monde
- L'éducation à la citoyenneté

Le projet pédagogique reprend ces thèmes sous forme d'organigrammes synoptiques déclinant les objectifs généraux en objectifs opérationnels. Le schéma sera complété par une fiche action permettant de donner des pistes de travail pour le projet d'animation et les différentes mises en œuvre au niveau de l'accueil de loisirs.

Chaque schéma est suivi d'une fiche action permettant d'illustrer la mise en œuvre des objectifs généraux.

OBJECTIF GENERAL I



Fiches action de la mise en oeuvre des objectifs opérationnels :

Fiche action 1 / Objectif général : **CONSTRUIRE UN ESPACE DEMOCRATIQUE**

Cet objectif a pour but de développer les valeurs de démocratie au sein d'un groupe et d'une structure ; Par ailleurs, il a trait aux notions de mixité sociale et d'intégration.

Pour cela, nous allons mettre en œuvre 2 grands objectifs opérationnels qui rapprocheront la théorie de ce que nous pourrions mettre en place sur le terrain. A partir de ce moment, le directeur peut proposer des pistes de réflexion aux animateurs qui seront également chargés de mettre en œuvre les différents objectifs via le projet d'animation ou des démarches de sensibilisation.

Les objectifs opérationnels :

- 1- Permettre aux jeunes de s'intégrer
- 2- Permettre aux jeunes de s'exprimer
- 3- Permettre aux jeunes de s'affirmer

Mise en oeuvre de l'objectif opérationnel 1 :

1- Permettre aux jeunes de s'intégrer

Exemples de moyens de mise en oeuvre :

-Activités manuelles inspirées des cultures du monde : fabrication de didjeridoo, percussions, boomerang...

-Encourager le savoir faire de l'un pour venir en aide à l'autre lors d'activités mais aussi dans le quotidien

-Valorisation des compétences de chacun, mise en commun des connaissances par la conduite d'ateliers spécifiques (ex du cirque avec les pyramides humaines).

Mise en oeuvre de l'objectif opérationnel 2 :

2-Permettre aux jeunes de s'exprimer

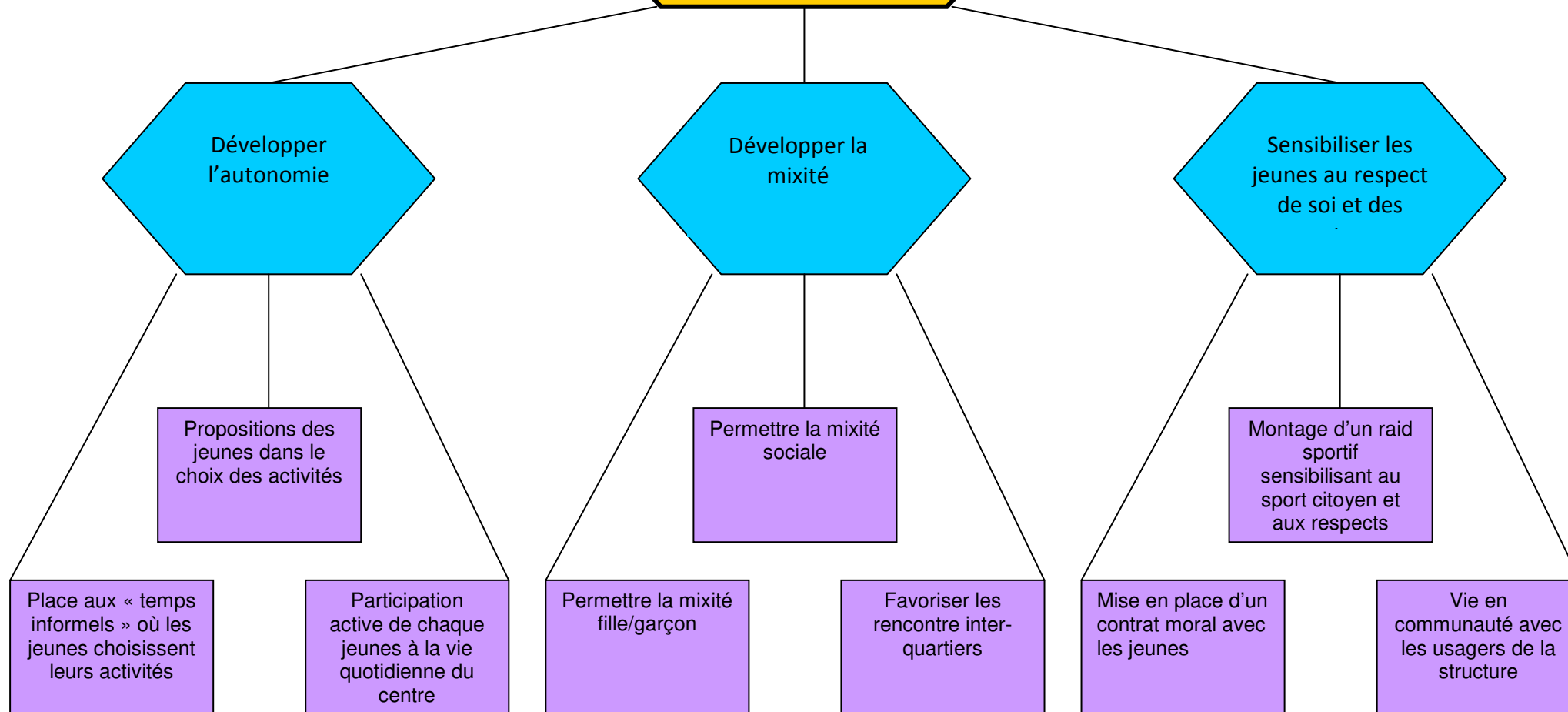
- Mise en place d'outils de communication interne comme la boîte à idées ou un système de courrier personnel interne à la structure et qui est distribué dans un moment formalisé.
- Mise en place de systèmes démocratiques d'expression comme les conseils de jeunes ou des comités de pilotage jeunes en interne pour la programmation des activités. Election de délégués au sein du groupe
- Veille active des animateurs à la place de la parole de chacun des jeunes, aussi bien dans un rapport jeunes/jeunes que dans un rapport jeunes/adultes.
- Formalisation de mode de prise de parole sous forme ludique (prise d'un « totem de la parole », ou prise de parole alternée et administrée par un jeune sous forme d'un débat)

Mise en oeuvre de l'objectif opérationnel 3 :

3- Permettre aux jeunes de s'affirmer

- Création de mini-groupes pour mener différents projets au sein du groupe.
Par exemple, monter un projet facilement fractionnable comme un « jardin du vent » et confier la réalisation des différents instruments à des petits groupes pour rassembler le tout à la fin
- Mettre en place un contrat avec les jeunes pour instaurer des règles de vie simples pour favoriser leur autonomie. Par exemple, nettoyage des tables après le repas sans la présence de l'animateur dans la salle. Ou bien, le nettoyage et le rangement du matériel et des jeux à une heure précise en fin de journée.
- Partage des connaissances lors des activités, notamment manuelles, en confiant la responsabilité d'une étape de fabrication à un jeune.
Exemple : la découpe de toiles de cerf-volants à quelqu'un qui en a déjà l'expérience.

OBJECTIF GÉNÉRAL 2



Fiches actions de la mise en oeuvre des objectifs opérationnels :

Fiche action 2 / Objectif général : Accompagner vers la citoyenneté

Cet objectif général permet de travailler avec des jeunes sur plusieurs volets car la thématique est un champ vaste. Par contre, la thématique donne un sens au séjour et des objectifs précis aux jeunes : elle permet de découvrir, comprendre et sensibiliser.

Objectifs opérationnels :

- 1- Développer l'autonomie
- 2- développer la mixité
- 3- Sensibiliser les jeunes au respect de soi et des autres

Mise en oeuvre de l'objectif opérationnel 1 :

Développer l'autonomie:

- Mettre en place une écoute active des jeunes pour la mise en place du projet d'animation
- Participation active des jeunes dans la vie quotidienne du centre, la préparation et le rangement des activités
- Les plages d'accueil échelonnées, volontairement larges, permettent aux jeunes de choisir et de mettre en place leurs activités sous la houlette de l'animateur, parmi un vaste choix (jeux extérieurs, jeux de société, coin lecture etc...)

Mise en oeuvre de l'objectif opérationnel 2 :

Développer la mixité :

- Mise en place d'une politique tarifaire pour tous, en partenariat avec les interlocuteurs institutionnels (CAF, Mairie)
- Mise en place d'un projet d'animation pour tous, en accord avec les attentes des filles et des garçon, tout en permettant leur rencontre
- Mise en place de projet inter-structures

Mise en oeuvre de l'objectif opérationnel 3 :

Respect de soi et des autres

- Veille active des animateurs sur les la gestion des relations du groupe et la résolution des conflits
- Contrat moral entre les encadrant et les jeunes sur le respect des règles de vie
- Participation à des projets favorisant le respect des règles, le savoir-être (raid aventure Léo Lagrange)

OBJECTIF GENERAL 3

OUVRIR UNE FENÊTRE
SUR LE MONDE

Valoriser les
pratiques sportives
et culturelles

Mise en place d'un
projet d'animation
sportif et original

Mise en place d'un
projet d'animation
valorisant la
culture en tant que
loisirs

Concilier
sport/culture et
attente des jeunes

Proposer des activités
permettant de
découvrir le monde
alentour

Sorties culturelles

Activités
traditionnelles
sportives
étrangères

Activités
manuelles
originales

Enrichir
culturellement les
jeunes par le mini-
séjour

Découverte
d'autres
régions,pays

Préparation active
des jeunes au mini
séjour

Favoriser la
rencontre avec les
personnes de
cultures
différentes

Fiche action de la mise en œuvre des objectifs opérationnels :

Fiche action 3 / Objectif général : ouvrir une fenêtre sur le monde :

Les objectifs opérationnels :

- 1-Valoriser les pratiques sportives et culturelles
- 2- Proposer des activités permettant de découvrir le monde alentour
- 3- Créer le mouvement des jeunes par le mini-séjour

Mise en œuvre de l'objectif opérationnel 1 :

Valoriser les pratiques culturelles et sportives

Pour la réalisation de cet objectif, l'animateur ne doit pas perdre de vue, les attentes des jeunes. Il doit trouver le juste équilibre entre proposition envers les jeunes et répondre à leurs attentes. Nous sommes dans un partenariat où chacun fait un pas vers l'autre...

Mise en œuvre de l'objectif opérationnel 2 :

Proposer des activités permettant de découvrir le monde alentour

-Proposer des activités sportives, manuelles ou culturelles en lien avec l'actualité. Par exemple l'organisation de jeux sportifs durant un tournoi sportif international (coupe du monde de foot, de rugby...)

-Proposer des activités en lien avec des événements ayant un lien avec d'autres cultures .Par exemple, thématique spéciale pour le nouvel an chinois....

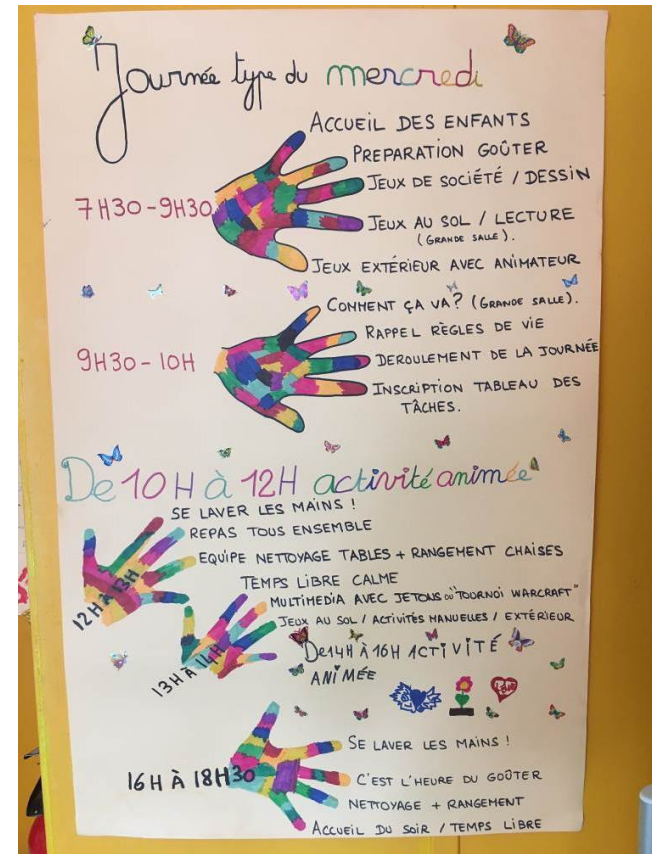
-Proposer des activités en lien avec le tissu culturel local ;ex : visite au musée des Confluences

Mise en oeuvre de l'objectif opérationnel 3 :

Enrichir culturellement les jeunes par le mini séjour

Le mini séjour en dehors de son caractère exceptionnel, a pour objectif de faire découvrir aux jeunes des patrimoines culturels inconnus. Qu'il soit régional, national ou international, le mini séjour sera toujours une occasion pour les jeunes de s'enrichir culturellement et humainement. Par exemple, si l'on prend l'organisation d'un séjour au ski, en dehors de l'activité, il sera proposé aux jeunes de découvrir le patrimoine et les traditions de la montagne.

III – ACTIVITÉS ET RYTHME DE VIE DANS LA STRUCTURE D'ACCUEIL :



De quoi on parle ? *Projet d'animation, activité, journée type, rythme de vie*

I-LES ACTIVITÉS : LE PROJET D'ANIMATION

Les activités proposées découlent du projet pédagogique. Elles constituent le fondement qui permet d'animer le projet pédagogique. L'ensemble des activités sur un accueil de loisirs sera appelé « projet d'animation ». Ce projet permet d'atteindre les objectifs opérationnels qui sont demandés par le projet pédagogique.

C'est donc l'animateur qui va mener à bien le montage du projet d'animation. Il lui incombe de proposer des activités :

- en lien avec le projet pédagogique
- variées
- originales
- suivant la thématique de séjour

Les activités se doivent d'être variées, elles seront donc de nature :

- sportives,
- artistiques,
- manuelles,
- culturelles,
- scientifiques,
- (...)

PETITS 7-11 ANS	SEMAINE 1 – JOUONS ☀️ CRÉONS!				SEMAINE 2 – PETITS FRISSONS...			
	RENDEZ-VOUS 9H30 MAX TOUTE LA SEMAINE							
	LUNDI 21 OCTOBRE		MARDI 22 OCTOBRE		MERCREDI 23 OCTOBRE		LUNDI 28 OCTOBRE RDV 8H00	
	C2		C1		C1		C3 75€	
	LUCKY LUKE ET PETITS JEUX DE CONNAISSANCE		BALLE AU PRISONNIER		ENQUÊTE POLICIERE		WALIBI HALLOWEEN DEGUISEMENTS CONSEILLES (MUS LES MASQUES NE SONT PAS AUTORISÉS...)	
	TIR A L'ARC		SAGAMORE		OLYMPIADES DU PARC		BOWLING	
	JEUDI 24 OCTOBRE		VENDREDI 25 OCTOBRE		MERCREDI 30 OCTOBRE 10H00 MAX		MERCREDI 30 OCTOBRE 10H00 MAX	
	C3-15€		C1		C1		C1	
	LASERGAME		KINBALL		MAQUILLAGE DE CIRCONSTANCE		MAQUILLAGE DE CIRCONSTANCE	
	CREATION D'UNE BOUGIE SABLEE		CREATION PATE A SEL		BOOM DE L'ENFER – DEGUISEMENTS CONSEILLES!		VENDREDI 01 NOVEMBRE GRASSE MAT JOUR FERIE	
						TROP DE FRISSONS! ON EST FERMÉ!		

2—UNE JOURNÉE TYPE AU CENTRE LÉO LAGRANGE DÉCINES — PENDANT LES VACANCES :

7h30-9h00 : Service d'accueil étendu – Activité à la carte

9h00-12h00 : Activité

12h00-13h00 : Repas à la maison ou au centre ou pique –nique en sortie

13h00-14h00 : Temps calme, ludothèque / temps autonome

14h00-16h00 : Activité

16h00-16h30 : Goûter

16h30-17h00 : Rangement-fin de centre

17h00-18h00 : Service d'accueil étendu – Activité à la carte (18h30 le mercredi en période scolaire)

=

III— FONCTIONNEMENT : MOYENS HUMAINS, MATÉRIELS ET FINANCIERS.



De quoi on parle ? : Moyens humains, financiers, matériels

I—MOYENS HUMAINS :

L'équipe de l'accueil de loisirs se compose de :

- 1-un directeur
- 2-un directeur adjoint
- 3-3 animateurs permanents
- 4-2 à 4 animateurs vacataires selon les besoins et les périodes
- 5-Stagiaires BAFA
- 6-Bénévoles

2—MOYENS MATÉRIEL PRINCIPAUX :

- 3 salles d'activité
- 1 salle informatique
- 1 terrain stabilisé
- 4 mini-bus 9 places
- Ludothèque, table de ping-pong, billard, baby-foot
- Fond de fournitures pour les activités manuelles
- Jeux extérieurs

3/—MOYENS FINANCIERS :

Les moyens financiers du secteur enfance-jeunesse sont constitués par : la participation des usagers, la prestation de service CAF, le Contrat Enfance Jeunesse et une subvention municipale.

V-LE RÔLE DE CHACUN : LE DIRECTEUR, L'A.S., L'ANIMATEUR



De quoi on parle ? : rôle,
conception, application, garant, sécurité..

Cette partie permet de définir les rôles afin que chaque acteur de l'équipe pédagogique puisse se mettre en situation avant le jour J pour y être préparé au mieux...

L'ensemble de l'équipe est garant de la sécurité physique et affective des enfants et des jeunes. De nombreux textes de loi encadrent l'accueil collectif de mineurs. La sécurité du public est l'affaire de tous ! Le directeur est référant en matière de législation, d'administratif et d'autorisation. Il n'y pas de questions bêtes ! En cas de doute, demandez-lui !

1—LE DIRECTEUR :

Coordonne l'ensemble de l'équipe pédagogique, définit les objectifs du projet pédagogique.

Il est le garant du bon fonctionnement de la structure, et s'occupe également de la sécurité des lieux et des personnes (**même si bien sûr cette dernière est l'affaire de tous !**).

Par ailleurs, il gère le suivi administratif et budgétaire tout au long de l'année. Il a un suivi de l'ensemble de l'équipe sur la pédagogie.

Une continuité de direction peut être assurée par l'adjoint, diplômé BAFD ou BPJeps

2—L'ASSISTANT SANITAIRE :

Il a pour mission de régir tout ce qui touche à la santé des jeunes et de l'équipe sur le centre.

Il prépare son infirmerie, gère les stocks, et le cahier d'infirmerie et contrôle la conformité des produits qui pourraient être dispensés aux jeunes durant le séjour.

Il est également en charge des trousse à pharmacie, de leur inventaire quotidien afin qu'elles soient prêtes pour un départ en sortie.

Il contrôle les fiches sanitaires à l'arrivée des jeunes, répertorie les traitements et ordonnances, et s'occupe de la distribution des médicaments prescrits par un médecin. Il est le seul habilité à distribuer ces médicaments sur le centre avec l'équipe de direction.

Par ailleurs, il informe l'animateur référant des problèmes de santé qu'un jeune pourrait avoir dans un groupe.

Enfin, il est l'intermédiaire avec le médecin, emmène aux consultations diverses, et achète les médicaments prescrits.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier son rôle d'écoute et d'information auprès des jeunes. ***Dans notre accueil de loisirs, le rôle de l'assistant sanitaire est tenu par le directeur.***

3—LES ANIMATEURS :

Ils ont un rôle avant tout d'animation. Il propose des projets d'animation, en adéquation avec les objectifs du projet pédagogique.

Il est le référent d'un groupe de vie au sein de la structure pour la vie quotidienne. ***Il veille au respect des règles de vie et d'hygiène, et met tout en œuvre pour assurer la sécurité des jeunes.***

Il définit avec l'ensemble de l'équipe d'animation la journée type, en accord avec son directeur.

Il s'occupe de mettre en place les moyens d'application des règles de vie (signalétique...), organise les conseils de jeunes afin de faire un bilan des animations avec eux.

Il est à l'écoute de leurs demandes, et étudie avec eux la possibilité de mener l'activité demandée. Il oriente, conseille les jeunes dans la prise d'initiative afin qu'ils deviennent acteurs à part entière de leur centre.

Il est également à l'écoute des enfants et fait remonter leurs demandes. Il facilite la communication enfants/adultes. Il est le premier lien avec la famille, et fait donc des relèves de journées avec les parents, notamment dans le secteur enfance où les parents viennent chercher les enfants.

Il doit être réactif et animer son groupe dans le bon sens. Il est la pièce maîtresse de l'application du projet pédagogique !